



Utilisation frauduleuse ligne telefonique

Par **francky20**, le **07/09/2010 à 20:24**

Bonjour,rnrnAu mois d'avril j'ai perdu mon téléphone portable et des communications téléphonique ont été passé depuis, apparemment vers l'Afrique, pour un montant d'environ 300 euros.rnrnPas une réaction de la part de mon opérateur ni même un geste commercial.rnrnCe jour, j'ai constaté que des appel internationaux avaient encore été passé depuis cette ligne et ce pour un montant de plus de 450 euros.rnrnAprès avoir pris contact avec mon opérateur j'apprends que ce sont des appels qui date également du mois d'avril, ces derniers m'ont annoncé que les appels internationaux étaient reçus et facturés chez eux 3 mois après, que c'était donc pour cela que ces appels m'étaient facturés seulement maintenant.rnrnToujours aucune réaction de leur part et aucun remboursement envisageable.rnrnEst-ce qu'il y a un recours juridique afin d'obtenir un remboursement?rnrnMerci d'avance de votre réponse